quel. Le cabaretier-fripier, solidement bâti, empoigna alors Desmet par un bras, le saisit ensuite à la gorge et le poussa violemment dehors.

Le tapissier, sous la violence de l'étreinte, tomba à la renverse et la tête heurta la bordure du trottoir. Il ne put se relever et demeura quelques instants dans la rue, tandis que passants et curieux s'amassaient devant la porte de l'estaminet.

Deux jours sans soins

C'est alors que deux consommateurs, Henri Paul et Napoléon Paul intervinrent. Ils relevèrent Henri Desmet, le firent entrer dans l'estaminet et l'asseyèrent sur une chaise, dans le débit de boissons.

Le tapissier ne reprenait toujours pas connaissance.

Il était près de neuf heures. Après quelques pourparlers, ils convinrent avec le cabaretier de le mettre coucher dans une chambre. Henri Desmet y resta deux jours sans soins, se plaignant de douleurs dans la tête, et plongé dans un état voisin du coma.

Mardi matin, son état parut s'aggraver, et l'inquiétude commença de gagner l'entourage du cabaretier. On crut bien faire en conduisant le tapissier chez le docteur Dispa, à qui les nommés Malfait et Versquel — ce dernier parent du fripier-cabaretier, qui avait si brutalement expulsé Desmet de chez lui — parlèrent d'une chute accidentelle. Tous deux le conduisirent à l'hôpital. L'état de Desmet était alors très grave. On sait le reste.

Arrestation du fripier

Aussitôt informé du décès de Desmet et après avoir recueilli les premiers renseignements, M. Appert manda Henri Versquel. Celui-ci essaya tout d'abord de nier sa brutalité, reconnut ensuite avoir simplement bousculé Desmet, puis devant les accusations précises portées contre lui, passa des aveux complets.

Il a été aussitôt mis en état d'arrestation.

Le docteur Dispa a attribué la mort à une fracture du crâne.

Le docteur Dutilleul, médecin légiste, fera, ce matin, l'autopsie de Desmet, afin d'établir les causes du décès.

VINAIGRE AU LION DES FLANDRES DES GOURMETS 0231-1

La journée de huit heures DANS LES MINES

Mercredi 1er juillet, est entrée en application la loi de huit heures, votée par la Chambre le 31 mars 1912. Sauf dans la concession d'Ostricourt, aucun incident ne s'est produit.

Les mineurs d'Ostricourt, à la remonte des puits, ont tenu des « réunions noires » ; dans toutes, ils ont décidé d'attendre la décision du Congrès qui se tiendra le 5 juillet à Denain. Cependant à la fosse n° 5, la grève fut décidée pour protester contre les consignes et surtout contre la non-incorporation dans les huit heures de la demi-heure pour le « casse-croûte ».

A 10 heures du soir, se trouvaient réunis les délégués des divers puits, qui furent unanimes à attendre la décision du Congrès de Denain.

Tout est calme.

A WAZIERS

Les hercheurs de la fosse Gayant, comme la veille, ne sont pas descendus au fond.

A la fosse Notre-Dame, 84 hercheurs ont manqué au travail.

Mercredi après-midi, une conférence a été faite à Waziers. L'on y a décidé la continuation de la grève. Le soir, de nombreuses réunions ont eu lieu relativement aux consignes, qui sont la cause de la grève.

Jeudi, à cinq heures du soir, une conférence par les citoyens Goniaux et Quintin a été faite à Sin-le-Noble.

Liqueur CORDIAL-MEDOC 0105

BACCALAUREAT

FACULTE DES LETTRES

2e Partie. — Philosophie. — Sont admissibles aux épreuves orales :

MM. Billaudel, Jacquet, Boucher, Asselin, Mlle Baudouin, MM. Bethouart, Billouez, Baudoux, d'Hautefeuille, Mlle Cassel, MM. Annebique, Appourchaux, Bécu, Bleriot, Barat, Bartier, Beck, Béville, Léon Bernard, Mlle Bertazzi, MM. Betremieux, Blanchaert, Boez, Ghislain Boulanger, Bourotte, Cellier, Debyser, Arnold, Baillard, Bassot, Béal, Gesraert, Binauld, Blachon, Mlle Boulanger, MM. Cabesting, Debroy, Delattre, Audogard, Baledent, Chatillon, Caudron, Déchet, Delacourt, Bureau, Candas, René Carton, Chérigié, Chopin, Douchez, Deleprouve, Delhaye, Bruffaerts, Bruneau, Broyelle, Canet, Léon Carton, Castelain, Catrice, Chandelier, Cordier, Cojon, Cuisset, Daudrumez, Debavelaere, Deharveng, Delecambre, Deloffre, Boutry, Mlle Caire, MM. Maxime Caron, Crépy.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

(JEUNES GENS)

A LILLE

Ont été admis définitivement :

MM. Bankaert, Béghin, Berger, Bernaest, Bertin, Beulque, Binoit, Gaston Bolle, Bouchez, Auguste Bourdon, Bourel, Bourgois, Bourmé, Buzin, Chanu, Charbonnel, Chatroussat, Christophe, Cotrez, Courdent, Crapet, Cresson, Debyser, Decamp, Decoop, Decreus, Defrance, Degueldre, Delaine, Delannoy, Georges Delattre, Delaval, Delcroix, Delezenne, Delplanche, Delrue, De Meyer, Depaix, Deregnaucourt, Deruddre, Desbleumortiers, Descarpentries, Devallez, Devillers, Devrainne, Dhainaut, Dhélin, Dhaudain, Diagoras, Didier, Dollet, Druon, Dubien, Noël Dufour, Jean Duhamel, Dupied, Dupire, Durieux, Dusaussoit, Faucquembergue, Finet, Foulon, Franquet, Franjus, Fribourg, Froidure, Arthur Fournier, Fruleux, Gill, Gilleron, Guilbert, Guillemyn, Guilluis, Hagard, Hap, Méens, Mentré, Mercier, Miellet, Morisot, Motat, Nacry, Niquet, Nugues, Obin, Oblin, Parent, Pariens, Payen, Pernois, Picavet, Pilet, Jean Pottier, Louis Pottier, Puchairal, Raffray, Roseau, Salomé, Sauvage, Seyller, Sgard, Stekelorom, Thais, Théry, Thuillier, Thillez, Vanderlynden, Vandermeersch, Van De Velde, Vandeville, Van Langeraert, Vercaempt, Verheyde, Walbecq, Warembourg, Wonsquer, Wulffaert.

A VALENCIENNES

89 candidats ont été admis définitivement. Ce sont :

MM. Basquin, Bataille, Baudoux, Bernard, Bisiaux, Bonnot, Bour, Brat, Marcel Briatte, Robert Briatte, Buirette, Canonne, Cavoleau, Chantrelle, Clippe, Collot, Coquériaux, Cornillie, Cuvelier, Delescaut, Deloffre, Delvigne, Demesy, Denis, Dermy, Drumont, Dubruille, Dufour, Dumez, Duprez, Dussart, Emile Evrard, Maurice Evrard, Fourmentraux, Froment, Gaspard, Gély, Gernez, Hanquez, Hautecœur, Havez, Hayez, Hennequin, Héroin, Honoré, Josse, Jourdes, Lalisse, Le Berre, Emile Lebrun, Fénelon Lefebvre, Victor Lefebvre, Maurice Lefebvre, Maurice-Paul Lefebvre, Léger, Lekeux, Lévêque, Lobel, Lobart, Magnin, Manesse, Mégneaud, Milot, Mullie, Noblecrcq, Parent, Paris, Pasquier, Peyclit, Pochan, Potié, Préhomme, Prouveur, Reynaud, Robeaux, Savreux, Sebert, Sion, Sohier, Sourdiancourt, Stouder, Tenret, Tison, Tondeur, Tricot, Vermèle, Vinois, Waroquier, Wilmot.

ROUBAIX

ASSOCIATION REPUBLICAINE LIBERALE

de Roubaix et de ses cantons

UN APPEL AU BON SENS ET A LA JUSTICE

Avant la rentrée des collectivistes à l'hôtel de ville, en 1912, et pendant une dizaine d'années, l'Administration Motte, sur la proposition initiale de quelques conseillers municipaux libéraux, n'a pas manqué de comprendre dans la distribution des gâteaux, à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, les élèves de toutes les écoles gratuites de Roubaix, sans distinction.

Dès leur arrivée au pouvoir, les socialistes, qui se targuent de sentiments philanthropiques et égalitaires, ont d'un trait de plume exclu de cette faveur, bien modeste cependant, tous les enfants des établissements d'enseignement privé.

Et pourtant ces enfants ne diffèrent en rien de leurs petits camarades des écoles publiques : ce sont des Français, des Roubaisiens, appartenant à des familles d'ouvriers ou de condition très humble.

Nos édiles actuels ne font même pas la politesse de répondre aux réclamations des courageux pères de famille qui ont commencé et continuent leur belle campagne de protestation contre l'inégale répartition des secours entre les enfants de Roubaix.

Il ne sera pas dit, toutefois, qu'il y aura des parias, le 14 juillet, parmi nos chers petits Roubaisiens.

L'Association Républicaine Libérale prend l'initiative, comme elle l'a fait l'an dernier, d'une souscription destinée à permettre une distribution de gâteaux à tous les enfants des écoles privées, uniquement écartés de la largesse municipale, payée avec les deniers de tous les contribuables.

Elle s'adresse à tous les citoyens animés de l'esprit de justice, quelle que soit leur nuance politique ou confessionnelle. Elle est persuadée que son appel sera entendu.

Cette iniquité est trop criante pour ne point provoquer de protestation sous quelque forme que ce soit. La meilleure forme est actuellement d'aider à réparer cette injustice.

Les dons sont reçus, dès ce jour, par M. Paul Dehorter, secrétaire de l'Association Républicaine Libérale, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir.

UNE MANIFESTATION EN L'HONNEUR du peintre J.-J. Werts

Les élèves et amis de notre concitoyen, le peintre J.-J. Werts, dont on connaît le beau talent, organisent en son honneur, à l'occasion de sa promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur, une réception qui aura lieu à la mairie, le dimanche 19 juillet, à 11 heures et demie.

A une heure un quart aura lieu un grand banquet en l'honneur du peintre roubaisien.

Le Comité d'honneur est composé de M. Rolh, président de la Société Nationale des Beaux-Arts ; Laloue, Lhermite, Waltner, membres de l'Institution, Eugène Mathon, Carissimo, vice-président de la Chambre de Commerce de Roubaix, etc.

Une nouvelle école libre rue Rocroi. — Il y a un an, à pareille époque, le Conseil municipal socialiste de Roubaix réclamait l'attribution à la ville des bâtiments de l'école libre de la rue du Tilleul et du Cercle Saint-Eloi, qui n'avaient pas coûté un sou à la ville de Roubaix.

Cette spoliation a mis M. le Doyen de Sainte-Elisabeth dans l'obligation de construire une nouvelle école pour remplacer celle dont la paroisse était dépouillée. Les travaux furent commencés au cours de l'été dernier et retardés par suite de la grève des maçons.

L'école, maintenant achevée, ouvre ses portes aujourd'hui vendredi. Elle est fort bien conditionnée, et possède un cour de près de 2.000 mètres carrés où les élèves pourront à leur aise prendre leurs ébats.

Les paroissiens de Sainte-Elisabeth qui ont à cœur de donner à leurs enfants en même temps qu'une excellente instruction une solide formation religieuse, lui continueront leur confiance. Comme par le passé, la nouvelle école libre de Sainte-Elisabeth comptera de nombreux élèves.

Le Christ à Gethsémani. — L'action de grâces avec le Cœur de Jésus. — Les Evangéliques de Baudot. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Pensionnat Saint-Louis. — Succès scolaires. — Nous sommes heureux d'enregistrer les magnifiques succès que le pensionnat St-Louis vient de remporter aux examens du brevet officiel.

Sur 11 candidats présentés, 7 ont été reçus : MM. Henri Franquet, Victor Lefebvre, Jules Mullié, Henri Thacs, Léon Vanlengenaert, Henri Lepetit, Armand Lapierre.

Ces succès viennent dignement couronner une année qui, avec les fêtes splendides du Jubilé de M. le Supérieur, restera inoubliable dans les fastes du Pensionnat Saint-Louis.

Nous profitons de la circonstance pour annoncer que la distribution des prix se fera cette année à la Maison des Œuvres, rue du Vieil-Abreuvoir, le samedi 11 juillet, à deux heures et demie, sous la présidence de Mgr Berteaux.

Ouverture de l'Ecole de Natation. — En raison de la température élevée de ces derniers jours, l'Administration Municipale a décidé que l'Ecole de Natation serait ouverte à partir du samedi 4 courant, à 3 heures, au lieu du dimanche matin, comme elle l'avait primitivement annoncé.

Fab. voitures d'enfants. Réparations Grouffo-Chevalier, 136 r. Pierre-de-Roubaix. 085-2

Grève terminée. — Les ouvriers rejointoyeurs des ateliers de MM. Vanderperen, rue de la Potennerie, et Leclercq, rue de Denain, ont repris le travail jeudi matin, ayant obtenu un minimum de salaire de 0,60 l'heure.

Un supplément de 0,10 l'heure leur est accordé pour l'exécution des vieux travaux, à concurrence de 0.05 dès maintenant et de 0,05 à partir du 1er janvier 1915.

Collision entre cycliste et voiture. — Léopold Gilman, 20 ans, passait à bicyclette rue des Longues-Haies, lorsqu'il fut renversé par la voiture de M. Charles Doutreligne, 76, rue de Lille. Le vélo a été endommagé.

Un coursier renversé par un automobile. — Gustave Delval, 16 ans, coursier chez M. Carlos Delnatte, négociant en tissus, rue Pellart, a été renversé même rue par la voiture de M. André Lepoutre. Il a été légèrement contusionné à la jambe droite.

Que sont devenus les 200 francs ? — Mme Delannoy, cabaretière, 127, rue Bernard, comptait mercredi matin l'argent qu'elle avait en caisse, en vue probablement d'un paiement à effectuer, lorsque plusieurs individus entrèrent.

Avant de les servir, elle rangea précieusement dans deux sachets une somme de 200 francs en pièces de 5 francs et en menue monnaie et déposa le tout dans un buffet.

Elle s'absenta ensuite à deux reprises différentes pendant une demi heure. Le soir venu, elle s'aperçut de la disparition des 200 francs.

Elle a porté plainte, persuadée que les économies ont été enlevées pendant son absence.

Un vélo volé. — M. Georges Dewitte, cabaretier, 33, boulevard du Catteau, était entré jeudi à midi, à l'estaminet Aimé, angle du boulevard Gambetta et de la rue du Moulin, laissant sa bicyclette à la porte. Quand il sortit, il ne trouva plus son vélo qui valait 180 francs.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Nous recommandons le BAPTEME THOMAS Fils Supérieur à tous, 5, rue du Priez, LILLE 090

du 2 juillet

Naissances. — Henriette Momont, rue de Gênes, 5. — Edouard Leclercq, rue de Vienne, 2. — Léon Wolf, rue Vaucanson, 51.

Décès. — Gratia Blomme, 80 ans, rue Barbieux, 15. — Victoire Choquereau, 90 ans, rue Blanchemaille, 87. — Eugène Dassonville, 57 ans ; Henri Desmet, 48 ans, avenue Julien-Lagache.

WATTRELOS

Un nouvel acte de sectarisme de la part de nos gouvernants. — Par décret ministériel, nos dernières maisons congréganistes devront fermer, au mois d'octobre prochain, leurs portes aux enfants catholiques de la ville. Les Sœurs de l'Enfant-Jésus qui tiennent les écoles de la rue Pierre-Catteau et de la rue de la Concorde, ainsi que les Frères des Ecoles chrétiennes qui dirigent l'école Saint-Joseph, seront séparés de leurs chers enfants et de la bonne population de Wattrelos, qui, de date immémoriale, a reçu leur éducation dans leurs écoles. Que M. Malvy se renseigne auprès des wattrelosiens, et il verra si ces écoles ne sont d'aucune utilité. Il pourra aisément se convaincre du contraire.

Durant toute la journée d'hier, les bonnes Sœurs et les chers Frères ont reçu bon nombre de visites de sympathie.

Le carillon. — Le carillon de Saint-Maclou, qui ne s'est plus fait entendre depuis une douzaine d'années va bientôt, à la grande joie des Wattrelosiens, envoyer dans les airs ses notes argentines.

Déjà pour l'arrivée de Mgr Charost, il a pu se faire entendre.

L'artiste dont il faut louer la persévérance et qui s'efforce de mettre notre carillon à point a déjà fait un prodige de merveille, où se trouvent les cloches, rien n'y manque et il espère sous peu arriver à une bonne solution.

Le carillon de St-Maclou date de 1775. Il avait été installé primitivement dans l'ancienne église.

Parmi les cloches du carillon il y en a du XVe et du XVIIe siècles.

Les trottoirs aux piétons. — J.-B. Etesphon, 50 ans, maçon à Roubaix, qui pédalait sur un trottoir de la rue du Sartel, a été l'objet d'un procès-verbal.

WATTRELOS. — Naissances. — Eugène Rasson, rue de la Baillerie, maisons Caliens. — Marie-Thérèse Baulart, rue de Tourcoing, maisons Deliporte.

Décès. — Adolphe Salembier, 55 ans, rue du Trou-de-Fouan. — Adéline Cardon, 70 ans, rue de l'Hôpital, 22.

CROIX

La fête d'été de l'Union Mutuelle

L'importante association Croisienne organise pour le dimanche 12 juillet une magnifique fête d'été.

Le cadre dans lequel se dérouleront les différents numéros du programme, est certainement le plus pittoresque en même temps que le plus gai des parcs : c'est celui du Club Hippique, qui se trouve à quelques mètres du canal de Croix.

Gracieusement offert par le Comité du Club, le terrain de l'avenue Le Nôtre, avec sa piste de large envergure, ses parterres jolis et bien disposés, ses tribunes couvertes et spacieuses, enfin son cadre merveilleux, où le public se trouve au frais sous de nombreuses plantations, est certainement l'endroit le mieux approprié pour une fête de famille.

Car ce sera avant tout une fête de famille. Le dévoué Président de l'Association insistait tout dernièrement sur le caractère absolument familial de la réunion du 12 juillet. « Nous désirons, disait-il aux adhérents, y voir toutes les familles des sociétaires, du plus petit au plus grand, du plus pauvre au plus riche, sans aucune distinction de classe, de rang, de situation ».

Répondant à ce désir, la grande famille de l'Union Mutuelle sera réunie le 12 juillet. Elle n'y perdra rien, car un programme très complet est tout préparé :

Concert par la Grande Harmonie qui, dimanche dernier, se faisait applaudir dans une audition de première ordre à l'occasion des fêtes de son cinquantenaire, productions acrobatiques par des spécialistes, des numéros sensationnels qu'il ne nous est pas permis de publier. Le clou de cette journée sera, sans contredit, les concours entre tous les enfants des sociétaires âgés de 4 à 16 ans. 150 prix seront distribués aux gagnants. Les plus petits, ceux âgés de moins de 4 ans, recevront leur part de la fête.

Notre concitoyen M. Eugène Duthuit, président d'honneur de l'Union Mutuelle, présidera cette belle fête de la véritable camaraderie.

A la Grande-Harmonie. — Notre excellente phalange vient d'être à nouveau l'objet d'une flatteuse invitation de la parrt du Comité des Fêtes de la ville de Knocke-sur-Mer (Belgique), pour y donner deux concerts, le premier dimanche d'août prochain (Fête des Fabricants).

Nul doute que notre Société, si avantageusement connue dans cette cité balnéaire, n'y obtienne un franc et légitime succès.

Le Comité donne avis aux personnes désireuses d'accompagner la Société dans son agréable excursion qu'ils doivent se faire inscrire au plus tôt au local, « Café du Progrès ».

— *Avis.* — Les sociétaires sont avisés qu'il n'y aura pas de répétition samedi 4 courant.

Les répétitions reprendront le samedi suivant en vue du Concert à donner au Club Hippique, le dimanche 12 juillet.

CROIX. — Du 2 juillet. — Naissances. — Victor Lefebvre, rue Verte, maisons Chalot. — Georges Sory, rue de Tunis, 28.

Décès. — Arthur Lovergne, 17 ans, rue du Nord, numéro 10.

LANNOY

Succès scolaires à l'Externat Saint-Charles. — MM. Brat, Chanu, Cornillie, Delobel, Miellet, Sanctorum viennent d'obtenir le Brevet élémentaire, les quatre derniers avec dispense d'âge.

Cela montre combien les élèves travaillent rapidement et sérieusement. Nous félicitons les heureux lauréats et leurs dévoués professeurs.

LYS-LEZ-LANNOY

La Ducasse. — Dimanche prochain s'ouvriront pour 3 jours les fêtes communales. Un bon nombre de forains ont commencé leur installation. Si le temps est favorable, commerçants et forains feront une bonne journée, car il y aura foule à Lys.

En tombant par suite d'un faux mouvement, un contremaître de l'usine Gouble et Boussemart, s'est blessé dans la région lombaire. Repos de 2 semaines. Docteur Lamotte.

HEM

Retraites ouvrières. — Les assurés nés en juillet, sont priés de faire l'échange de leur carte annuelle, au bureau des retraites, à la mairie.

Les ouvriers teinturiers de l'usine Flament, qui n'ont pas encore repris le travail, font connaître dans une circulaire, qu'ils réclament l'augmentation qui a été accordée aux usines Meillassoux et Mulaton et chez Gabert, soit dix centimes par jour.

A la Philharmonie. — A l'occasion des distinctions reçues par plusieurs anciens sociétaires, une fête et un banquet auront lieu dimanche prochain.

TOURCOING

LES FUNERAILLES DE M. EUGENE JOURDAIN

Président de la Chambre de Commerce

La relation suivante qui nous avait été transmise de Tourcoing pour paraître dans notre numéro d'hier ne nous est malheureusement parvenue que jeudi matin

Nous avons adressé une réclamation à l'Administration responsable.

Nos lecteurs voudront bien excuser ce retard de notre compte-rendu.

Mercredi, à 10 heures, ont eu lieu, à St-Christophe, les funérailles de M. Eugène Jourdain. La levée du corps a été faite au domicile du défunt, rue de la Gare, par M. l'abbé Thellier. Sur un coussin, devant le corbillard, étaient portées les insignes-décorations de M. Jourdain : Croix d'officier de la Légion d'Honneur, de Commandeur de l'Ordre de Pie IX, de Commandeur de l'Ordre du Christ de Portugal, d'Officier de l'Ordre de Léopold de Belgique.

Les coins du poêle étaient tenus par MM Georges Duvillier-Motte, vice-président de la Chambre de Commerce ; Romain Duquennoy, président du Tribunal de Commerce ; Louis Tiberghien-Motte, vice-président du Conseil d'administration de l'Ecole Industrielle ; Bufquin, directeur de la succursale de la Banque de France ; docteur Leduc, adjoint au maire ; Louis Thaune, consul de Belgique ; docteur Guermonprez, vice-président de l'Association des Anciens Elèves de Marcq ; Eugène Schweerde, administrateur de la Société Générale de Commerce.

Des couronnes avaient été offertes par le Conseil et les Administrateurs de la Banque de France, les professeurs, élèves et anciens élèves de l'Ecole Industrielle et par la Chambre de Commerce.

De chaque côté du corbillard, une section de pompiers formait la haie.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Victor Jourdain, avocat à la Cour d'appel d'Amiens et Eugène Jourdain, qu'accompagnaient MM. les chanoines Leclercq, doyen de St-Christophe et Dieu, supérieur du collège de Marcq.

Suivaient les membres de la Chambre et du Tribunal de Commerce, les avocats agréés, les administrateurs de la Banque de France, une délégation de la Chambre de Commerce de Roubaix, conduite par son vice-président, M. Florent Carissimo ; le corps consulaire, les courtiers-jurés, les administrateurs, directeurs et professeurs de l'Ecole Industrielle, l'Association des Anciens Elèves du Collège de Marcq, les administrateurs de la Société Générale de Commerce.

Puis venaient de nombreuses personnalités, parmi lesquelles MM. Emile Barrois, conseiller général, l'abbé Coustenoble, professeur à l'Institution de Marcq, Handoy et Delemer, anciens bâtonniers du barreau de Lille ; Mulliez, président honoraire, et Fremeaux, président de la Chambre de Commerce d'Armentières ; Le Goaster, inspecteur principal, et Thiermant, inspecteur de l'exploitation du Chemin de fer du Nord ; Jules Desurmont, ancien président du Tribunal de Commerce de Tourcoing ; les abbés Gruson, pro-doyen de Notre-Dame, Delattre aumônier des œuvres ; Bouchendomme, directeur de l'Institut des Mécaniciens, et Courquin, professeur à l'Ecole Industrielle ; Paul Wattinne et Gilbert Sayet, anciens adjoints au maire de Roubaix ; Jules Turbo, président de la Chambre de Commerce de Valenciennes ; Georges Lombard, président du conseil d'administration de la Caisse d'Epargne ; Albert Prouvost, président du Tribunal de Commerce de Roubaix, etc....

Au cimetière, six discours ont été prononcés.

Au nom de la Chambre de Commerce, **M. Georges Duvillier**, vice-président, rappelle les innombrables services rendus par M. Eugène Jourdain, « qui a consacré, sans compter, les inestimables ressources de sa grande intelligence, les ardeurs de son cœur généreux à la défense et à la sauvegarde des intérêts industriels et commerciaux de notre vaste circonscription ».

« ...Toutes les œuvres dont M. Eugène Jourdain a, durant sa longue carrière, poursuivi obstinément la réalisation, avaient un double objectif : développer et mettre en relief la puissance productrice de notre centre d'industrie, aider efficacement au relèvement de la situation des travailleurs à tous les degrés par la formation professionnelle ». ... « Dieu lui a, sans doute, accordé la récompense d'une vie droite et laborieuse, traversée par de lourdes épreuves supportées avec foi et résignation et avec l'espérance chrétienne qui la dominait. Puisse l'estime générale dont jouissait le tant regretté défunt adoucir la douleur de Mme Jourdain, qui fut pour lui une compagne admirable !

Puisse le souvenir impérissable qu'il laissera dans votre cité, être pour ses fils et sa famille un adoucissement à la perte d'un père tant affectionné !

M. Romain Duquennoy, président du Tribunal de Commerce, a rappelé que M. Jourdain « fut installé comme juge suppléant le 23 mai 1878, le jour où son vénéré père, M. Jourdain-Défontaine, l'un des fondateurs de notre Tribunal quittait le fauteuil de la présidence ». Puis il a caractérisé l'existence du défunt par ces mots : « Les grandes âmes comme la sienne ne marchandent pas leur dévouement quand elles ont conscience de pouvoir être utiles à la chose publique. »

M. Romain Duquennoy a retracé l'œuvre de M. Jourdain comme président du Tribunal de Commerce, poste qu'il occupa à dater du 4 septembre 1884 ; et enfin il a dit la reconnaissance de ses concitoyens pour le défunt, à qui Dieu a donné la suprême récompense pour « avoir pensé plus aux autres qu'à lui-même. »

M. Louis Tiberghien-Motte rappelle ensuite la fondation de l'Ecole Industrielle, en 1886, et la part qu'y prit M. Jourdain. « Votre œuvre, dit-il, en parlant du défunt, fu une œuvre de paix sociale. En vous adressant aux meilleurs de nos ouvriers pour leur demander de se livrer, après le travail journalier, à des études techniques, vous leur offriez la facilité de développer leur intelligence et donc de grandir leur dignité humaine, vous les faisiez monter d'un degré dans le rang social, et vous contribuiez ainsi largement à faire disparaître chez certains l'esprit de convoitise dont se laissent plus facilement emparer ceux qui se croient les deshérités de la vie ».

M. Bufquin a parlé au nom des administrateurs de la Banque de France : **M. le docteur Leduc** au nom de la Municipalité ; **M. le docteur Guermonprez** au nom des Anciens Elèves du Collège de Marcq, rappela, dans un discours qui fit grande impression, les brillantes qualités que le défunt mit au service de l'Institution, avec un dévouement qui lui assure la reconnaissance de tous les anciens élèves.

UNE CONFÉRENCE sur St François d'Assises

Jeudi, à 8 heures du soir, devant une fort nombreuse assistance et sous la présidence du R. P. Pascal, une intéressante et édifiante réunion s'est tenue salle Jeanne-d'Arc, 18, rue de Tournai.

M. l'abbé Delattre, aumônier des Œuvres, a préparé sur Saint François d'Assise une conférence qui aura, partout où il la donnera, un succès égal à celui qu'il obtint l'an dernier lorsqu'il parla de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Les soixante-dix vues projetées qu'il fait dérouler sur l'écran sont admirablement choisies et donnent à la parole pourtant si attrayante et si apostolique de l'orateur un vigoureux relief.

C'est avec un plaisir croissant qu'on écoute M. Delattre narrer la jeunesse mondaine du noble, riche, élégant, choyé et spirituel François d'Assise ; qu'on assiste ensuite à l'œuvre de la grâce à laquelle se livre sans retour le futur fondateur des Frères Mineurs, des Clarisses et du Tiers-Ordre.

Et le voilà, le plus pauvre de tous, attirant les foules par ses exemples évangéliques, les transportant d'amour pour Notre Seigneur dont il prêche les souffrances infinies pour nous.

Autour de lui se groupe bientôt une élite où se rencontrent et s'oublient les plus grands noms du siècle. L'un de ses premiers compagnons ne fut-il pas ce Fernand de Bouillon, le futur Saint Antoine de Padoue ?... Les disciples du saint deviennent si nombreux que la campagne était couverte de leurs cellules.

M. l'abbé Delattre parle ensuite des miracles du grand saint et plus spécialement du miracle des stigmates. Puis il dit la mort du saint bénissant Assises, la profusion des vocations qui germent partout, répandant sur toute la surface du globe les disciples de Saint François.

Enfin il insiste sur le Tiers-Ordre qui fut le dernier fondé par le saint, et qui a pour but de mettre à la portée des personnes vivant dans le monde l'accomplissement plus parfait des préceptes évangéliques.

Pour finir, M. Delattre ramène son auditoire à Assises et le fait assister au pèlerinage du diocèse de Pérouse conduit par son archevêque, Mgr Joachim Pecci, le futur pape Léon XIII, restaurateur du Tiers-Ordre.

Et la conférence se termine sur une vue représentant l'orateur descendant d'Assises en voiture, il y a 15 ans.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFÈVRERIE Ve ROMMENS-VANZEVEREN : 13, Gde-Place 0276

Paroisse Saint-Jean-Baptiste. — Vendredi soir, à 7 h. 1/2, à l'église Saint-Jean-Baptiste, réunion mensuelle de l'Association Catholique des hommes de la paroisse. M. l'abbé Drieux traitera le sujet suivant : « Les raisons de l'anticléricalisme contemporain ; exposé et réfutation ».

Les Tertiaires de Saint-François sont priés d'offrir les suffrages prescrits par la règle pour le repos de l'âme de Sœur Hémérence Lauridan.

Ligue des Anciens Retraitants. — La réunion mensuelle de la Ligue des Anciens Retraitants aura lieu dimanche 5 juillet, dans la chapelle de la Maison de Retraites, 42, rue des Foutrains. L'horaire est ainsi fixé : 6 h. 1/2, chapelet ; 6 h. 3/4 précises, Sainte-Messe, instruction, communion libre; 7 h. 1/2, Préparation à la Bonne Mort, revue des résolutions de retraite, départ.

Jeunesse Catholique. — Dimanche prochain, 5 juillet, a lieu la grande fête d'été de la Fédération que doivent présider M. le vicaire général Descamps et M. le député Grousseau. Tous les groupes de Jeunes Catholiques de la région se réuniront pour fêter le grand défenseur du droit et de la liberté qui restera le député de la circonscription. Avec ensemble, nos sociétés catholiques de gymnastique ont décidé de réserver la remise des récompenses méritées au Concours de Baillœul, pour les recevoir des mains de M. Grousseau.

Le cortège partira du patronage de Linselles vers 3 heures. Dès 2 h. 1/2 des commissaires attendront les groupes aux entrées du village.

Concert public. — Dimanche 5 juillet, à 5 h., kiosque de la Grande-Place, la Fanfare du Point-Central exécutera : Le Cycliste (P. R. Gadenne). — L'Aurore, ouverture (Aug. Friebis). — Les petites Marquises, gavotte (J. Bertain). — Ségovie, marche (Soyer). — Souvenir de Printemps (Soyer). — Valse des Ombres (J. E. Ithier).

PECHE. — USTENSILES ET APPATS Gau-Delattre, 29, rue Nationale, Tourcoing 0149

Le bâtiment. — Dix-sept demandes d'autorisation de construire, formant un ensemble de 23 maisons destinés à l'habitation, le reste consistant en aménagements intérieurs, transformations diverses, ont été déposés au bureau d'hygiène.

Douze permis de construire ont été délivrés immédiatement. Les autres n'ont pu l'être qu'après diverses rectifications aux plans déposés, notamment en ce qui concerne l'alimentation en eau potable.

La statistique du mois de mai vient d'être établie. Elle accuse 108 naissances contre 124 durant le mois correspondant de 1913 ; 55 mariages contre 95 ; 122 décès, contre 91.

Les décès sont imputés aux causes suivantes : grippe, 3 ; maladies épidémiques, 2 ; tuberculose, 18 ; cancer, 6 ; méningite, 2 ; hémorragie, 12 ; maladie de cœur, 12 ; affections de l'appareil respiratoire, 17 ; affections de l'estomac, 1 ; diarrhée, 3 ; cirrhose du foie, 1 ; néphrite, 3 ; débilité congénitale, 4 ; débilité sénile, 18 ; mort violente, 1 ; suicide, 1 ; autres maladies, 24.

Vol. — Paul Delbergue, 22 ans, Louis Colsaet, 19 ans, Blanche Catoire, 19 ans, Georges Colsaet, 20 ans, qui ont dérobé des jambons, comparaîtront devant le tribunal correctionnel du 11 juillet.

Julien Eloi, 20 ans, et Antoinette Duchatel, 35 ans, bénéficient d'une ordonnance de non-lieu.

ÉTAT-CIVIL de TOURCOING

du 2 juillet

Naissances. — Maurice Mattheuws, rue de Gand, 686. — Jean Becker, rue de Mouvaux, 144. — Marcelle Cherrier, place de la Gare, 1.

Décès. — Maurice Lemaire, 25 ans, rue Ramberviliers, 53. — Louis Stimpuit, 33 ans, rue du Bois, 196. — Florentine Clément, 62 ans, rue de l'Eglise, 40. — Gustave Devos, 52 ans, rue Nationale, 122.

Oh! conservez les dents saines. 0263

RONCQ

Statistique. — Il a été enregistré, à l'état-civil de la commune, pendant le premier semestre de 1914 : 74 naissances, 30 mariages, 43 décès.

Répartition des décès, par âge, survenus pendant le premier semestre : moins de 1 an, 9 ; 1 à 19 ans, 4 ; 20 à 39 ans, 5 ; de 40 à 59 ans, 8 ; de 60 et au-dessus, 17.

AU CONSERVATOIRE DE LILLE

Voici les résultats des **CONCOURS DE SOLFÈGE** qui ont eu lieu cette semaine, au Conservatoire :

Classe Supérieure : Demoiselles (Professeur, Mlle Hirsch). — 1er prix : Mlles Marie-Thérèse Isoré, Andrée Brunswyck, Françoise Dubruille, Victoire Dufrasne, Lucie Courmont, Blanche Deleau, Suzanne Frœhly ; 2e prix : Marthe Dumetz, Aline Beck, Valentine Allard; Rappel du 2e prix : Marie-Thérèse Mignon, Sarah Delattre ; 1er accessit : Eugénie Goudin, Argentine Carette, Thérèse Frimat, Jeanne Viodé ; 2e accessit : Suzanne Badet, Maria Chambet.

Classe Supérieure : Garçons (Professeur, M. Maurice Darcq). — 1er prix : MM. Rémi Delbecque, Julien Blanquet, Georges D'Hau, Henri Hespel, Jérémie Thomas, André Chatelain ; 2e prix : Maxime Corroenne, Désiré Mailloux ; 1er accessit : Antoine Hennion, Raymond Pottier ; 2e accessit : Georges Bécu, Robert Soiry, Maurice Soret.

Classe Préparatoire : Demoiselles (Professeur : Mlle Adrienne Darcq). — 1re mention : Mlles Marie-Louise Leroy, Marguerite Velghe, Marcelle Warin, Emilie Williot, Germaine Luez ; 2e mention : Denise Malbrancq, Suzanne Cacheux, Yvonne Sproitte, Emilienne Carlier, Germaine Dehay ; 3e mention : Suzanne Masson, Marie-Louise Hiver, Raymonde Lamory.

Classe Préparatoire : Garçons (Professeur, M. Deswarte). — 1re mention : MM. Edmond Pellemeule, Joseph Depierre, Ernest Vandendriessche ; 2e mention : Edmond Deleau, Hector Gadenne ; 3e mention : Edouard Delacroix.

Classe élémentaire : Demoiselles : 1re Section (Professeur, Mlle Bulteau). — 1re mention : Mlles Régine Poncet, Anne-Marie Dorolle, Georgette Grujon, Odette Carles ; 2e mention : Alice Lobry, Odette Baron ; 3e mention : Suzanne Lequenne, Marie-Antoinette Flitz.

Section des chanteuses. — Mention : Hélène Dompsin, Marthe Bergot.

Classe élémentaire : Demoiselle : 2e section (Professeur, Mme Martin). — 1re mention : Mlles Jeanne Dessaux, Edith Repelin, Jeanne Ducamp, Madeleine